



MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

**AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT 16-722
CONCERNANT LA DIVISION DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE EN SEPT (7)
DISTRICTS ÉLECTORAUX.**

Avis est donné à toute personne intéressée :

QUE lors d'une assemblée ordinaire tenue le 25 juillet 2016 le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le règlement 16-722 **concernant la division de la Municipalité de La Pêche en sept (7) district électoraux.**

QUE ledit règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture ;

QUE ledit règlement entrera en vigueur le 25 août 2016 soit le jour de sa publication, conformément à la Loi.

DONNÉ à La Pêche, ce 25e jour d'août 2016.

Annie Racine
Directrice générale et secrétaire -

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci- haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 25 août 2016.

En foi de quoi je donne ce certificat le 25 août 2016.

Annie Racine
Directrice générale et Secrétaire trésorière